

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU QUATRE DECEMBRE DEUX MILLE SIX

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	14	13

Date de la convocation :

Le 23 novembre 2006

Objet de la délibération :

LGV Bordeaux - Espagne

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Sous-Préfecture  
leet publication ou notification  
du 05 décembre 2006

L'an deux mille six

Le 4 décembre 2006 à 19 h 15

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sandra BAROT, Maire

**Présents :** Mme BAROT – M. DELCAMP – Mme CRUSE- M. BUNGERT – Mme MANSENCAL – MM. DELAS - DAURIAN - Mme LALANNE – MM. IGONIN – GALISSAIRE. Mr LACAN, Mme REUILLER et M. JEANNEAU ayant donné pouvoir à Mme BAROT- M. DELCAMP et Mme LALANNE.

**Absents :** Mme RUQUET.

**Secrétaire de séance :** M. GALISSAIRE.

.....

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le débat public concernant le projet de ligne à grande vitesse Bordeaux-Espagne devrait se terminer fin décembre 2006, il convient donc que le Conseil Municipal se prononce sur ce dossier.

Réseau Ferré de France propose dans son dossier 3 scénarii :

- **Scénario 1 :** la mise à 4 voies de la ligne existante pour un coût de 3,56 Mrd €.
- **Scénario 2 :** la création d'une ligne nouvelle passant par l'ouest des Landes pour un coût de 3,52 Mrd €,
- **Scénario 3 :** la création d'une ligne nouvelle passant par l'est des Landes avec un tronc commun avec la L.G.V. Bordeaux – Toulouse entre Bordeaux et Captieux et une gare nouvelle à proximité de Mont de Marsan pour un coût de 4,05 Mrd € ramené grâce au tronc commun à 3,75 Mrd €.

Réseau Ferré de France pose deux questions auxquelles il est nécessaire de répondre :

**REÇU LE**  
- 8 DEC. 2006  
SOUS-PREFECTURE  
de LANGON - GDE

1° - Est-il nécessaire de développer le réseau ferroviaire entre Bordeaux et l'Espagne compte tenu des trafics estimés ?

Aujourd'hui entre 8 000 et 10 000 camions empruntent la route de l'Espagne, il est donc nécessaire de développer le réseau ferroviaire entre Bordeaux et l'Espagne avec un report modal vers le fret.

2° - Quel type de solution retenir entre la mise à quatre voies de la ligne existante ou la réalisation d'une nouvelle ligne ?

Le Conseil Municipal se prononce pour le scénario 1, c'est-à-dire la mise à quatre voies de la ligne existante, et ceci pour plusieurs raisons:

↳ Il n'est pas question de créer de nouvelles saignées dans notre région, ni dans le massif forestier des Landes de Gascogne, le plus grand massif d'Europe avec 1 million d'hectares.

↳ L'intérêt général ne doit pas se faire au détriment de nombreuses communes pour lesquelles l'économie forestière est capitale.

↳ Alors que nous nous organisons depuis de nombreuses années avec la D.F.C.I. pour lutter efficacement contre l'incendie, la création d'une ligne nouvelle renforcée de manière inconsidérée le risque incendie.

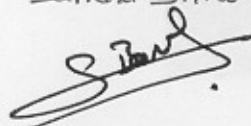
↳ Alors que la gare Saint-Jean sera saturée en 2040, il n'apparaît pas sérieux d'envisager la création d'une ligne nouvelle qui, à cause de la saturation de la gare Saint-Jean sera obsolète en 2040.

↳ Enfin le scénario 1 de mise à 4 voies de la ligne existante présente le grand avantage de pouvoir faire progressivement en fonction de l'apparition des contraintes de capacité de plus cela repousse la limite de capacité de la ligne à 2040, date de saturation de la gare Saint-Jean.

En tout état de cause, le Conseil Municipal s'oppose fermement au scénario 2 et au scénario 3.

.....  
Fait et délibéré le jours, mois et an ci-dessus,  
Pour copie certifiée conforme  
Préchac, le 05 décembre 2006

♣/Le Maire,  
~~L'adjoint délégué,~~  
Sandra BAROT



JP DELCAMP

